

Pour trouver la paix intérieure il nous faut un environnement paisible. Nous ne pouvons créer cet environnement que si nous parvenons à étendre à autrui notre profonde aspiration personnelle au bonheur et à la liberté.

Afin de témoigner du respect de nous-mêmes et des autres, et pour préserver ce lieu consacré au développement spirituel, je demande avec insistance à tous les visiteurs et résidents de bien vouloir respecter et appliquer Cinq Règles d'Or :

- Protéger la vie et ne pas tuer
- Respecter les biens d'autrui et ne pas voler
- Parler sincèrement et ne pas mentir
- Protéger sa santé et ne pas user de substances intoxicantes
- Par respect d'autrui, s'abstenir de conduite sexuelle malfaisante

Par l'observance de telles règles nous visons à maintenir la pureté de cet endroit hors du commun afin qu'il tienne lieu d'exemple et qu'il resplendisse de bienfaits pour nous mêmes et pour tous, dès maintenant et dans le futur.

Puissent tous les êtres vivre en l'état de bonheur.

Yéshé Losal Rinpoché

Règlement d'Ordre Intérieur

- Les résidents ont accès à aux parties communes de l'immeuble : cuisines, buanderie, salle à manger, bibliothèque et jardin.
- Ils bénéficient de l'entrée gratuite aux enseignements.
- Le Centre ne pourra en aucun cas être tenu responsable des pertes, blessures ou autres dommages subis par le résident durant son séjour.
- Les résidents s'engagent à adopter une conduite irréprochable et à ne rien faire qui puisse nuire à la bonne réputation du Centre ou à la sécurité et au bien être des autres résidents.
- Ils s'engagent à se conformer aux règles de bonne cohabitation avec les autres résidents en respectant le calme entre 22h et 6h.
- La prise de douches n'est autorisée qu'entre 6h et 22h et interdite pendant la nuit.
- L'usage de tout appareil audio et audio-visuel doit se faire avec un casque audio si cela devait déranger un voisin.
- Le Centre est strictement non-fumeur. Fumer est interdit dans les chambres, les zones communes ainsi que le jardin. La consommation de substances illicites et intoxicantes est également interdite.
- Les zones communes doivent être maintenues en ordre et propre. Nettoyer toilettes, douches et cuisines immédiatement après usage, en particulier faire sa vaisselle, ranger ses affaires et ses aliments en respectant les espaces réservés à chaque résident.
- Quiconque cause un dégât matériel est prié de le signaler au secrétariat et de le réparer aussitôt que possible.
- Ne pas laisser brûler bougies et encens en quittant sa chambre
- L'hébergement de personnes étrangères au Centre n'est permise qu'avec l'autorisation du Centre. Pour des raisons de sécurité, veuillez prévenir le bureau du passage de vos visiteurs.
- Les animaux ne sont pas admis dans les chambres.